



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

REFERENCE:36thMSP/2018

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à la Mission Permanente, et a l'honneur de se référer à sa note verbale de 21 janvier 2014 concernant la **trente-sixième** des Etats parties pour l'élection de membres du Comité des droits de l'homme, qui aura lieu au siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, **le jeudi, 14 juin 2018, dans la salle de réunion ECOSOC, à partir de 10h.**

La Mission Permanente est invité à se faire représenter à cette réunion et à communiquer, une semaine au plus tard avant la date de la réunion, les lettres de créance de son représentant, émanant soit du Chef de l'Etat ou du Gouvernement, soit du Ministère des affaires étrangères, ainsi que les noms des autres membres de sa délégation, à Nenad Vasić, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Nations Unies (S-3151), New York, NY 10017, USA, vasic@un.org, Tel.: +1 212 963 5998.

L'ordre du jour provisoire de la réunion (CCPR/SP/88) est joint à cette note verbale.

La Mission Permanente se rappellera, que l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans sa résolution 68/268 (para.13), encourage les Etats parties, à veiller, lors de l'élection d'experts des organes conventionnels, à ce qu'il soit tenu compte, dans la composition des organes conventionnels des droits de l'homme, comme le stipulent les instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme, d'une répartition géographique équitable, d'une représentation des différentes formes de civilisation et des principaux systèmes juridiques, d'une représentation des sexes équitable et de la participation d'experts handicapés .

La même résolution 68/268 (para. 12) de l'Assemblée Générale des Nations Unies, en demande de fournir des informations sur la composition actuelle du Comité. Ces informations peuvent être trouvées dans la note du Secrétaire général ainsi que sur la page web du Comité, à l'adresse suivante:

<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CCPR/Pages/Elections36th.aspx>

Le 8 mai 2018